



La Lettre de l'OCIM

Musées, Patrimoine et Culture scientifiques et techniques

153 | 2014
mai-juin 2014

Des réserves mutualisées et externalisées : un élan pour les opérations de récolement ?

Pierre-Antoine Gérard et Sandra Delaunay



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/ocim/1385>

DOI : 10.4000/ocim.1385

ISSN : 2108-646X

Éditeur

OCIM

Édition imprimée

Date de publication : 25 juin 2014

ISSN : 0994-1908

Référence électronique

Pierre-Antoine Gérard et Sandra Delaunay, « Des réserves mutualisées et externalisées : un élan pour les opérations de récolement ? », *La Lettre de l'OCIM* [En ligne], 153 | 2014, mis en ligne le 25 juin 2016, consulté le 01 mai 2019. URL : <http://journals.openedition.org/ocim/1385> ; DOI : 10.4000/ocim.1385

Tous droits réservés

Des réserves mutualisées et externalisées : un élan pour les opérations de récolement ?

Pierre-Antoine Gérard et Sandra Delaunay *



La réserve patrimoniale actuelle du Muséum-Aquarium de Nancy
© L'œil créatif

Au Muséum-Aquarium de Nancy, les impératifs du calendrier nécessitent de conjuguer la préparation du conditionnement et du transfert des collections dans les réserves externalisées de la ville avec les exigences d'avancement du récolement décennal : ce vaste chantier a notamment des impacts sur l'informatisation des collections, obligeant les responsables de l'établissement à dégager des priorités dans ce domaine.

À la fin de l'année 2013, les cinq musées de l'agglomération nancéienne, dont le Muséum-Aquarium, se sont vus dotés de nouvelles réserves externalisées et mutualisées. Si ce nouvel équipement peut permettre la réalisation de nouveaux projets au sein des espaces libérés par les collections transférées et offrir à celles-ci des meilleures conditions de conservation, cela implique pour les musées de coordonner finement les opérations de transfert et celles de récolement par le biais d'un chantier des collections.

Les collections du Muséum-Aquarium, des collections d'enseignement avant tout

Comme nombre de ses homologues en région, les collections du Muséum-Aquarium de Nancy trouvent leur origine à la Révolution française. Dans les domaines de la zoologie, de la botanique et de la géologie, les collections s'étoffent progressivement au cours du XIX^e et surtout du XX^e siècle selon un montage original constitué par le rapprochement de l'université et de la Ville de Nancy. Ce dispositif, assuré aujourd'hui par la Communauté urbaine du Grand Nancy et par l'université de Lorraine, se poursuit toujours, offrant

* Pierre-Antoine Gérard est conservateur du patrimoine,
directeur du Muséum-Aquarium de Nancy
pierre-antoine.gerard2@grand-nancy.org
Sandra Delaunay est attachée de conservation du patrimoine,
responsable du département des collections
sandra.delaunay@grand-nancy.org

à l'établissement majoritairement soutenu financièrement par la collectivité, la caution universitaire et un accès privilégié à ses laboratoires.

Sans être pléthoriques, les collections sont relativement complètes sur le plan de la systématique et ont essentiellement été constituées dans un but didactique (en direction du grand public et des étudiants) servant de support et d'illustration aux enseignements des disciplines naturalistes. Leur présentation historique, basée sur la systématique et reprenant pour partie les travaux de Lucien Cuénot (biologiste et généticien nancéien, 1866-1951, membre de l'académie des sciences) sur l'évolution, est restée pratiquement inchangée entre 1933, date de la construction de l'Institut de zoologie devenu Muséum-Aquarium et 2005, qui vit la scénographie entièrement repensée pour s'adapter aux nouvelles pratiques en matière de muséographie. Cette rénovation a été rendue possible grâce à la création d'une réserve de 180 m² à proximité immédiate de la galerie de zoologie et des salles d'exposition temporaire. Bien équipées, ces réserves permirent d'absorber dans de bonnes conditions les collections qui ne trouvèrent pas leur place dans la nouvelle scénographie. Mais ces réserves se sont avérées bien vite saturées et ne peuvent à l'heure actuelle intégrer les collections de paléontologie issues de l'école nationale supérieure de géologie, ni le matériel d'étude, ni enfin quelques récentes acquisitions (grandes naturalisations, dons de collections entomologiques...).

Un projet de réserve commune pour les musées de Nancy

Alors que le Muséum-Aquarium procédait à la rénovation de ses espaces d'exposition, la Ville de Nancy lançait dans le même temps une réflexion sur la rénovation du musée Lorrain, l'un des plus grands musées historiques en région. Rénover avec ambition le musée Lorrain nécessite obligatoirement de libérer sur site de la surface pour accroître le parcours d'exposition et intégrer les services d'un grand musée à vocation régionale. La création de réserves hors-site devient donc un élément indispensable à la réalisation de ce vaste projet de rénovation dont les premiers travaux devraient intervenir en 2015. L'enjeu de nouvelles réserves externalisées pour le musée Lorrain incita la Ville de Nancy à étendre sa réflexion à ses deux autres musées que sont le musée des Beaux-Arts et le musée de l'École de Nancy puis, en 2004, à la Communauté urbaine du Grand Nancy dont dépendent le musée de l'Histoire du Fer et le Muséum-Aquarium.

Une étude de faisabilité et de programmation pour la réalisation de réserves externalisées et mutualisées est ainsi confiée en 2005 au groupement BL Associés SA



La réserve commune des musées de Nancy et du Grand Nancy
© A. Levy et S. Giacomazzi Architectes

et Futur Antérieur pour la dimension conservation préventive. En 2007, le site est définitivement choisi et acquis par le groupement de commande constitué par la Ville de Nancy et le Grand Nancy et en 2009, le concours pour la désignation d'une équipe de maîtrise d'œuvre est remporté par les architectes Sylvain Giacomazzi et Anne Levy. Dès lors, le chantier de 8,86 M € bénéficiant du soutien financier de l'État et de la Région Lorraine, aboutira, sur la base du programme élaboré à partir des besoins exprimés par les cinq musées, à la réalisation d'un bâtiment de 3 600 m² comportant dix-huit espaces partagés (ateliers de restauration, salles de quarantaine et de conditionnement, locaux de stockage divers ou encore poste de sécurité) et vingt-deux magasins dans lesquels seront conservées, par typologie d'objets, toutes les collections. Ainsi la volonté des collectivités de construire un équipement mutualisé est pleinement respectée puisque les magasins accueilleront, dans une même salle, les œuvres de même nature, quels que soient leur musée d'origine ou leur propriétaire... Il va sans dire que la mutualisation que l'on peut par exemple retrouver dans les magasins « peinture » et « mobilier », ne se retrouve pas dans les salles dédiées aux collections du Muséum-Aquarium...

Si les cinq musées ont été sollicités pour exprimer leurs besoins lors de l'élaboration du programme (pour chaque typologie de collections, surfaces, mobiliers et conditions de conservation ont été définis), leur implication s'est poursuivie bien au-delà de cette étape. Piloté par le musée Lorrain (dont les collections occuperont près de 41 % de la surface des magasins), un groupe de travail composé des directeurs, régisseurs et responsables de collections a mené divers travaux visant d'une part à préparer ensemble les opérations de transfert des collections et d'autre part à fixer, autant que faire se peut, le futur « fonctionnement à cinq » de l'équipement.

Une assistance à maîtrise d'ouvrage a été confiée au cabinet In extenso afin de préparer et de coordonner les opérations de transfert, sachant que chaque musée présentait des impératifs liés à sa propre programmation. Ce travail a permis de mutualiser certaines opérations de transport et de conservation telles que l'utilisation de poches d'anoxie.

Sur le second point, un règlement intérieur régissant les aspects liés à la sécurité, aux accès, à la veille sanitaire ou au fonctionnement des espaces communs a été élaboré et validé par les deux collectivités. De même, il est prévu que les frais de maintenance et de fluides ainsi que l'achat de divers équipements comme des engins de levage soient répartis entre ces deux dernières au prorata des surfaces occupées (66 % pour les trois musées de la Ville de Nancy et 33 % pour ceux du Grand Nancy).

Livrée à l'été 2013, la nouvelle réserve commune a intégré les premières œuvres issues des collections du musée de l'École de Nancy et du musée des Beaux-Arts à la toute fin de l'année. Près de 16 % de la surface des magasins ont été mis à disposition du Muséum-Aquarium. Cette surface est répartie en trois salles équipées de mobilier adapté (rayonnages mobiles, étagères, armoires à glissières munies de tiroirs) qui lui sont donc spécifiquement attribuées. Une salle de 239 m² est dédiée aux collections naturalisées, une seconde de 81 m² pour les collections de géologie-paléontologie et une dernière de 48 m² pour les collections conservées en fluide, celle-ci disposant d'un système spécifique de lutte contre les incendies (à l'azote) et d'une barrière anti-écoulement des effluents. Les équipes du Muséum-Aquarium ont bien entendu anticipé ces opérations de transfert qui ont débuté au premier trimestre 2014.

Mise en place du récolement et prise en compte du déménagement

Finalisé en 2010, le Plan de Récolement Décennal (PRD) du Muséum-Aquarium a intégré dès sa conception des contraintes liées au transfert programmé des collections dans la réserve commune, par une série d'aménagements sur le chantier de récolement des collections.

Dans un premier temps, il a fallu répondre au mode de rangement proposé dans l'étude de programmation de la réserve commune, organisé selon la nature des matériaux constitutifs des œuvres. Afin de satisfaire à cette exigence, la méthodologie retenue pour le récolement a été basée sur des campagnes définies d'après la typologie matérielle des collections.

Les collections du Muséum-Aquarium étaient jusqu'en 2005 rangées en réserve selon une organisation systématique, la naturalisation côtoyant le montage ostéologique et l'unité en fluide de la même espèce.



La réserve patrimoniale actuelle du Muséum-Aquarium de Nancy
© L'œil créatif

Pour commencer à récolement, il a donc fallu ré-agencer les collections dans la réserve patrimoniale : dans un local aussi contraint par le manque de place, libérer de l'espace pour permettre ces mouvements d'ensemble n'était pas forcément évident.

D'autre part, le deuxième aménagement majeur concernait la préparation du conditionnement des collections en vue du transport, afin de limiter au maximum les opérations d'emballage au moment du départ des objets. Malgré tout, à la réception du mobilier des trois salles, la tâche s'est encore compliquée pour adapter le rangement sur les rayonnages dans la réserve commune. Ceux-ci présentent des niveaux disproportionnés par rapport à la taille de certaines pièces, ce qui implique un conditionnement par lots afin de limiter les manipulations ultérieures (c'est le cas des collections oologiques ou des spécimens ornithologiques de très petite taille, les colibris par exemple). Des adaptations, de types séparateurs de niveaux pour les rayonnages mobiles conçus d'un seul tenant, seront installées.

Bilan du récolement : récolement et/ou déménager ?

À la fin de l'année 2013, les calculs réalisés donnent un résultat de 30 % pour le taux d'avancement de l'informatisation des collections. Celui du récolement est moindre mais cependant supérieur à la moyenne nationale, avoisinant les 20 %. Cette différence s'explique par le biais des spécimens informatisés en dehors des campagnes de récolement, à l'occasion d'un prêt, d'une exposition ou d'une restauration. Plus globalement, la préparation du déménagement s'est appuyée sur les données tirées de l'informatisation des collections liée au récolement pour préparer l'adressage des pièces dans les futurs magasins.



Le conditionnement de la collection de colibris récoltée.
© Muséum-Aquarium de Nancy

Dans la double perspective du début des opérations de déménagement et de la fin du premier récolement décennal, il apparaît très peu probable que celui-ci soit mené à son terme au sein du Muséum-Aquarium durant le premier semestre 2014. Face à la nécessité pour l'établissement de conjuguer la préparation du transfert et les exigences d'avancement du récolement, de nouvelles priorités ont dû être définies dans l'informatisation des collections.

Certains ensembles ne pouvant être informatisés et récolés avant départ, la priorité a été accordée aux collections dont le transport est externalisé, ainsi qu'à celles comprenant des spécimens de moyens et grands formats (dont le rangement doit être anticipé en amont). Pour le reste, un colisage « à la volée » sera effectué au moment du transfert (notamment pour les collections d'entomologie et d'ologie déjà numérotées).

Le déménagement des collections du Muséum-Aquarium est programmé sur une période de 18 mois, courant d'avril 2014 à fin 2015. Seules les collections patrimoniales de l'établissement sont concernées, soit plus de 18 000 unités pour un volume global estimé à plus de 400 m³. Les matériels d'étude, de prêt et de pédagogie seront quant à eux redéployés sur le site actuel, distant de la réserve commune de 7 km.

Externaliser en partie...

Le déménagement sera effectué en grande partie en interne, par les équipes du musée qui seront renforcées pour l'occasion (emplois d'avenir et apprentis). Seuls deux ensembles seront confiés à un transporteur externalisé : il s'agit des spécimens de très grande taille et des collections conservées en fluide.

Le premier ensemble, dit des « Impossibles », comprend tous les spécimens imposants par au moins l'une de leurs dimensions (longueur, largeur ou profondeur, hauteur, poids), ou ceux dont les composantes physiques (type de préparation, type d'assemblage) rendent la manutention délicate. La liste des « Impossibles » comprend 21 spécimens. On y trouve notamment des pièces d'une grande sensibilité mécanique (squelette de dromadaire), d'un poids important (bœuf naturalisé) ou de très grande taille (demi-mandibule de baleine). Seul un transporteur externalisé pourra procéder à la sortie des spécimens du bâtiment, avec l'aide d'engins de manutention adaptés. En l'absence de monte-charge dans l'établissement, les pièces devront être grutées à partir d'une sortie située sur le même niveau que la réserve où ils sont actuellement stockés. Pour préparer leur transfert, l'ensemble de ces spécimens a été inventorié, placé sur plateaux à roulettes et localisé en amont dans leur local de stockage de la réserve commune. Le déménagement débutera par cet ensemble afin de libérer un maximum d'espace dans la réserve actuelle pour la suite des opérations.

Le deuxième ensemble externalisé, les collections en fluide, est estimé à 4 326 pièces (non informatisées). Elles devraient être transférées durant la dernière phase du déménagement, fin 2015. Le délai de latence avant transfert permettra de réaliser un diagnostic sur l'état sanitaire de cet ensemble. Les conclusions rendues permettront d'affiner le plan de rangement des pièces dans le local qui leur est affecté à la réserve commune.



Grutage du bœuf lors d'un retour de prêt : la même issue sera utilisée pour la sortie des spécimens de très grand format.

© Muséum-Aquarium de Nancy



Une simulation de l'extension de la galerie de zoologie en lieu et place de l'actuelle réserve
© Agence Tandem Nancy

Elles serviront surtout à préparer la remise à niveau des fluides conservateurs et le changement des contenants. Ces opérations devront avoir été réalisées avant transfert puisque le local de traitement des fluides est situé dans l'enceinte actuelle de l'établissement. En parallèle, les verrines ainsi traitées seront informatisées pour permettre la poursuite du récolement.

... rationaliser et adapter en interne

Pour le reste des collections, démenagées en interne, l'objectif principal est de standardiser la méthode de transfert dans un souci d'efficacité. La rationalisation des mouvements s'appuiera sur un allotissement organisé selon les critères suivants : encombrement (dimensions et poids), matériau constitutif (typologie scientifique et sensibilité hygroscopique), sensibilité mécanique, localisation, systématique.

Le transfert se fera progressivement à partir des ensembles définis pour les campagnes de récolement, puisque le principe de rangement par typologie est conservé dans la réserve commune. Pour les collections particulièrement fragiles (ostéologie montée et naturalisations ornithologiques), il sera fait appel à un renfort de restaurateurs pour aider à la consolidation et au conditionnement de ces spécimens durant les semaines prévues pour leur transfert. Les contraintes majeures résident dans les difficultés de cheminement dans le bâtiment actuel (absence de monte-charge, sortie par un jardin classé remarquable, circulation des pièces à travers l'espace ouvert au public).

Pour préparer ce déménagement, le Muséum-Aquarium a pu s'appuyer sur les préconisations rendues par l'assistance à maîtrise d'ouvrage, la mise en place de formations nécessaires et spécifiques (adressage, ergonomie, manutention des engins élévateurs), et les réflexions communes menées avec les équipes des autres musées, et notamment le musée de l'Histoire du Fer, deuxième établissement communautaire concerné par le projet de transfert.

Pour conclure, on peut imaginer qu'à l'issue de ces opérations de transfert qui seront valorisées au moyen d'une exposition temporaire au cours de l'été 2014 et de la réalisation d'un documentaire, la mise à disposition de ce nouvel équipement aura directement un impact sur :

- la gestion des collections : même si les réserves *in situ* ont jusqu'à présent offert des conditions de conservation satisfaisantes, les avantages d'un nouveau bâtiment, spécialement conçu à ces fins, seront indéniables en termes de conservation préventive, de restauration, de sécurité, de sûreté et d'études. Dans une moindre mesure, si la surface des nouvelles réserves du Muséum-Aquarium ne sera, au final, pas accrue de manière significative, ces dernières pourront toutefois intégrer les futures acquisitions envisagées dans les années à venir grâce à une optimisation du mobilier présent et, pourquoi pas, à l'extension de celui-ci en raison d'une importante hauteur sous plafond. Ainsi, les 50 000 pièces de paléontologie issues de l'école nationale supérieure de géologie trouveront enfin des conditions de conservation adaptées à leur nature. Par



ailleurs, les hauteurs sous plafond (6 m en moyenne) sont susceptibles d'offrir des opportunités d'extension.

- les projets de développement de l'établissement initiés en 2005 suite à la rénovation de l'exposition permanente et inscrits en 2012 dans le projet scientifique et culturel : le transfert des collections, conjugué au départ des installations expérimentales d'un laboratoire de l'université permettra le redéploiement de certains bureaux et salles, l'aménagement de réserves de matériels techniques et de scénographie ou encore l'extension de la zone de réserve des peuplements des aquariums. Mais le projet le plus significatif à cette échelle est constitué d'une part par la création d'une salle d'animation qui fait défaut depuis longue date et d'autre part par l'extension de la galerie de zoologie dont la muséographie et le discours élaborés en 2005 nécessitent, 10 ans après, un second souffle.

- sur l'équipe : bien que longues et sans nul doute fastidieuses, on peut penser que les opérations de conditionnement et de transfert des collections, essentiellement menées en interne, auront permis de dynamiser et de rendre plus concrètes et stimulantes pour les équipes les opérations de récolement. Les formations organisées avec les agents des quatre musées et les

partages d'expériences diverses vécues par les équipes des musées favoriseront les échanges autour des bonnes pratiques et l'acquisition de compétences dans les domaines de la régie, de la conservation préventive ou de la restauration. Des projets inter-musées seront peut-être plus naturellement initiés que par le passé.

Bibliographie

Plan de récolement décennal des collections du Muséum-Aquarium de Nancy, mars 2010.

Vers le Muséum-Aquarium 2016, Projet scientifique et culturel du Muséum-Aquarium de Nancy, 2012.